P Q
Civil Defence
Gov't Pubs

RAPPORT ANNUEL

PROTECTION CIVILE
DU QUÉBEC

LEGISLATIVE LIBRARY
MAY 20 1971
RECEIVED

1970

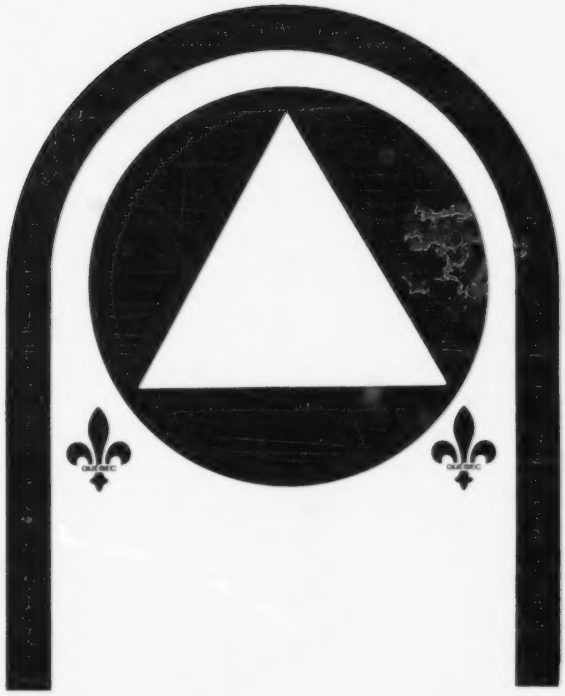

Québec, le 30 mars 1971

Me Jérôme Choquette, c.r.
Ministre de la Justice
et Ministre responsable de la
Protection civile du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Protection civile pour l'année 1970.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général intérimaire,

MARCEL L. BRU

104-04252/

Direction générale

La direction générale a participé elle-même ou par délégation de personnel du bureau central et des zones à des événements nombreux dans des champs d'action variés.

Réunions de la Protection Civile

1. Le 9 janvier, le directeur général réunit les directeurs et chefs du bureau central, afin d'assurer le contrôle et la réalisation du programme quinquennal de l'Organisation des mesures d'urgence fondé sur l'étude Phénix. M. Denis Amyot, chef de la planification, programmes et budgets, de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada, participait à la réunion, dans le cadre de ses visites aux provinces pour la définition des critères d'évolution et d'uniformisation des procédés de contrôle.

2. Le 29 janvier, les coordonnateurs de zone en réunion avec les employés du bureau central scrutent le programme 1970-71, dans le cadre du programme 1970-75. Il s'agissait de l'ajuster, en collaboration avec le directeur de l'administration, M. Bernard A. Corbo, aux possibilités d'exécuter pour la meilleure utilisation du budget total.

C'est dans le cadre de cette réunion que les employés de la Protection civile ont assisté pour la première fois, à une séance d'information conjointe de la 34e réunion du Comité régional de planification civile d'urgence du Canada. Il s'agissait de rencontrer, pour des échanges de renseignements, sous la présidence de M. Jean Bernatchez, directeur régional de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada (OMU), les employés de l'OMU, les employés des ministères fédéraux et les représentants d'entreprises ayant des responsabilités dans l'organisation des mesures d'urgence.

3. La réunion des coordonnateurs de zone et du bureau central du 7 avril, a permis l'examen des procédés de réalisation du programme en vigueur depuis le 1er avril, zone par zone, en vue de l'uniformité et de l'échange d'expérience. Il a été discuté des modalités et de l'impact sur la routine du retour de l'administration, de Sainte-Adèle au bureau central à Québec.

M. C. O. Gervais, directeur de l'Approvisionnement d'urgence, du ministère fédéral des Approvisionnements et Services, a fait un exposé sur l'organisation de la Régie des approvisionnements de guerre..

Cette réunion a été l'occasion d'une nouvelle rencontre des coordonnateurs de zone avec les fonctionnaires fédéraux réunis à la 35e réunion de leur Comité de Planification civile d'urgence. M. Alexandre Angers, adjoint du directeur général de la Protection civile, a relaté les démarches entreprises depuis janvier auprès des ministères provinciaux pour qu'ils se donnent des organisations des mesures d'urgence.

4. La réunion des coordonnateurs de zone du 2 novembre, présidée par M. Fernand Dostie, conseiller spécial du ministre responsable de la Protection civile, a donné lieu à des dispositions de régie interne dans un souci de réorganisation. C'est à la suite de cette réunion que la Protection civile a publié son communiqué du 7 décembre 1970.

5. La réunion annuelle du 7 décembre a rassemblé tous les employés de la Protection civile pour l'étude et l'acceptation du programme de 1971-72 et pour suivre un cours de perfectionnement donné par le Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise (COSE).

L'assemblée, relevée par les présences de M. Raymond Gendron, directeur des Services de Santé et de Bien-être d'urgence (Québec), M. Gérard Proulx, coordonnateur régional, Planification d'urgence de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (Canada), M. Alexandre Angers, directeur de la Direction de l'approvisionnement d'urgence (Canada), a reçu la visite du ministre responsable de la Protection civile, Me Jérôme Choquette, ministre de la Justice.

Résumé de l'allocution de Me Choquette, c. r.

(Réunion du 7 décembre)

Le Ministre exprime le plaisir qu'il a de rencontrer le personnel de la Protection civile.

Il souligne que des problèmes plus urgents ont retenu son attention jusqu'ici mais qu'il est intéressé par le travail de la Protection civile. Il mentionne que la Protection civile était en butte à de nombreux problèmes et qu'une restructuration et une nouvelle orientation s'imposaient pour la garder en vigueur, lui donner plus d'efficacité, tout en réduisant le personnel et les dépenses. Il fait remarquer que la contribution fédérale est de 75% et que la part provinciale normale de 25% risquait d'atteindre en 1970-71 près de 45%, ce qui imposait une diminution des dépenses.

Il demande la collaboration de tous pour promouvoir la protection civile et travailler à l'accomplissement du rôle de l'organisme, qui est la coordination des mesures d'urgence au niveau municipal et provincial pour la survie et le secours de la population. Le public doit s'apercevoir que la Protection civile rend des services à la population.

Il mentionne qu'aucune discrimination à l'égard des idées des personnes n'a été faite dans la réorganisation de la Protection civile et qu'il tenterait dans la limite du possible de faire permuter ailleurs celles dont le poste disparaissait.

Il fait remarquer que la Protection civile est un des derniers organismes qui n'est pas régi par la Fonction publique et qu'une fois que ses structures seront bien établies, des démarches aussi prochaines que possible seront faites pour qu'elle y soit intégrée. Cette intégration lui permettrait de vivre en situation normale vis-à-vis des autres organismes du gouvernement.

Il dit qu'il compte sur l'énergie au travail et le bon jugement du personnel de la Protection civile pour la bien représenter dans les régions du Québec, afin qu'elle acquiert auprès de la population le prestige qu'elle mérite.

M. Sarto Roy, coordonnateur de la zone 5, Cantons-de-l'Est, remercie le ministre au nom de ses collègues.

Communiqué de la Protection Civile

7 décembre

La Protection civile ne diminue aucun de ses services auprès des municipalités. Elle maintient les services décrits dans la DIRECTIVE CONCERNANT L'ASSISTANCE DE LA PROTECTION CIVILE EN TEMPS DE PAIX, directive que toute municipalité devrait posséder pour son information.

Il n'est pas question de former moins d'auxiliaires municipaux et de diminuer l'éventail des disciplines enseignées, c'est le contraire qui se produit.

Les réseaux de télécommunications d'urgence installés par la Protection civile avec le concours des municipalités demeurent et continueront de s'améliorer suivant les besoins reconnus.

L'équipement d'urgence déjà acheté par le programme d'aide financière, auquel les municipalités ont participé, reste dans les municipalités. Il suffit qu'elles fassent des plans d'urgence pour en bénéficier et l'utiliser mieux qu'auparavant.

C'est une augmentation des réalisations qui était prévue et c'est ce qui arrive depuis le 1er avril 1970, date du début du programme quinquennal, malgré des diminutions importantes du budget.

Ce qui change, c'est la disposition du budget de la Protection civile, sa structure, ses procédés de travail, son orientation, qui s'ajustent mieux aux institutions québécoises en se modernisant.

Depuis le 1er avril 1970, la Protection civile doit produire des programmes et des plans et en estimer le coût pour obtenir des budgets de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada. Le budget, quand même limité, n'est payé au gouvernement du Québec à 75%, que si les programmes et les plans sont réalisés au cours d'un exercice financier.

C'est dire qu'il a fallu reviser les structures de la Protection civile et organiser le personnel pour qu'il donne plus de rendement, par une meilleure répartition du territoire et des opérations, de même que par le travail en équipe qui utilise au mieux la disponibilité et les dispositions de chacun.

La rénovation de la structure de la Protection civile, qui s'ajuste aux régions administratives du Québec, est nécessaire pour permettre une plus grande collaboration des ministères à l'organisation des mesures d'urgence des municipalités.

Il y a quelques années déjà, la Protection civile tendait à devenir un organisme puissant par ses propres forces d'intervention en hommes et en équipement, ce qui supposait le maintien en état de faiblesse des organisations des mesures d'urgence municipales. Aujourd'hui, la Protection civile offre des moyens de bâtir des organisations municipales fortes qui appartiennent en propre aux municipalités.

Lorsqu'une municipalité peut se tirer d'affaire par ses propres moyens lors d'une catastrophe, c'est parce que la Protection civile a réussi à accomplir sa mission chez-elle. Ainsi, au moment d'une urgence municipale, le coordonnateur de la municipalité reçoit l'appui de l'organisme aussi bien que s'il était un employé de la Protection civile.

Autrefois, la Protection civile travaillait au petit bonheur chez les municipalités les plus encourageantes. Aujourd'hui, elle accomplit un programme et elle doit ses services également à toutes les municipalités. Pour que cette égalité soit plus sensible et que la Protection civile puisse travailler momentanément chez l'une autant que chez l'autre le moment venu, la contribution municipale de 10% du coût des programmes, cause de disparité, est abolie dès l'exercice 1971-1972.

Le Collège Canadien des mesures d'urgence

Le Collège canadien des mesures d'urgence, Arnprior, Ontario, est le lieu de rencontre des canadiens engagés dans l'organisation des mesures d'urgence réunis par l'Organisation des mesures d'urgence du Canada pour des conférences, des comités d'études interprovinciaux.

1. Ainsi M. Camille Gay, coordonnateur de la zone 7, a représenté la Protection civile auprès des maires de langue française du Québec et des autres provinces, à la conférence du 9 au 12 février. Ces conférences comprennent des causeries, des discussions et des exercices destinés à présenter une vue d'ensemble de la planification d'urgence et d'en faire ressortir les responsabilités municipales.

2. M. Marcel Bru, directeur de la planification et formation, MM. Georges Gouin et Jules Veilleux, coordonnateurs des zones 8 (Montréal) et 4 (Québec), y ont étudié, du 1er au 3 avril, le concept des opérations d'urgence en période de crise, période qui précède la période d'attaque présumée.

3. M. Jean Gendron, chef de la formation et M. Gilles Trudel, agent d'information, ont assisté, du 28 au 30 avril, à un colloque sur les procédés d'information dans le fonctionnement d'un siège de gouvernement d'urgence.

4. Du 20 au 22 mai, M. Marcel Bru, M. Guy Berthiaume, chef de la planification municipale et M. Paul Pelland, officier de planification, participaient à une étude sur la gestion des programmes.

5. Du 16 au 18 juin, M. Jean Gendron et M. Léonard Caron, agent de formation et exercices, assistaient à une conférence de NEMACT (National Emergency Measures Advisory Committee on Training).

6. Les 9 et 10 septembre, le directeur général et M. Guy Tardif, directeur de la planification du ministère de la Justice, représentant le ministre responsable de la Protection civile, assistaient au 3e colloque annuel sur les mesures d'urgence civiles.

7. Les 21 et 22 septembre 1970, M. Martin Pronovost, directeur d'information du ministère des Transports, représentant de l'Office d'information et de publicité du Québec, Mlle Lucile Audet, adjointe du directeur de l'information du ministère de la Justice, M. Gilles Trudel et M. Claude Trottier, chef de la planification ministérielle, participaient à un symposium sur l'information d'urgence au public.

8. Du 29 septembre au 1er octobre, M. André Moisan, directeur intérimaire des Services techniques, assistait à une conférence sur les télécommunications d'urgence.

9. Les 17 et 18 décembre, M. Marcel Bru, directeur général intérimaire, assistait à la conférence des coordonnateurs provinciaux.

La cérémonie de Carleton

Le 8 novembre, M.F.X. Lavoie, maire de Carleton-sur-Mer, et M. Claude Bernard, maire de Carleton-Centre, présentaient le plan d'urgence conjoint à la population des deux municipalités.

M. Gérard D. Lévesque, député du comté de Bonaventure, ministre de l'Industrie et du Commerce, y assistait. Il représentait également le ministre responsable de la Protection civile.

M. Albert Béchard, député du comté fédéral et citoyen de Carleton y participait. Il a exprimé sa satisfaction aux responsables municipaux de l'organisation des mesures d'urgence.

MM. Charles A. Stewart, coordonnateur de la zone 3. (Bas-du-fleuve - Gaspésie) et Charles Viel, agent de liaison, représentaient la Protection civile.

Rencontre USA/Canada

Dans le cadre des réunions annuelles du sous-comité USA-CANADA, la Protection civile recevait à Québec, les 29 et 30 septembre, des représentants des états américains limitrophes et des provinces adjacentes, ainsi que de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada. Il s'agissait de pourparlers en vue d'échange d'informations radiologiques en temps de guerre.

Me Jérôme Choquette, ministre responsable de la Protection civile, a accueilli les délégués et a assisté à la Démonstration "Lafayette", exercice préparé par la section de formation, où les employés du bureau central, les Forces Armées, les employés de l'O.M.U., ont exercé leurs rôles au Siège d'urgence du gouvernement à Valcartier.

l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques

Le 15 décembre, M. Pierre Loranger, officier de planification de la zone 8 (Montréal) et M. Claude Trottier, assistaient à la réunion convoquée par cette association pour l'étude de son plan d'assistance en cas d'accident au cours du transport de produits chimiques, qui entrera en vigueur en janvier 1971. La Protection civile collabore à la diffusion de ce plan auprès des municipalités.

Allocution de Me Jérôme Choquette, c. r.

(Rencontre USA-CANADA)

En ma qualité de ministre responsable de la Protection civile, il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans la province de Québec, où vous rencontrerez, je l'espère, l'accueil chaleureux que les envoyés du Québec ont trouvé aux Etats-Unis, lorsqu'ils sont allés échanger des renseignements de protection civile en vue de réalisations conformes aux accords entre nos deux pays.

J'ai examiné ce qui fait la substance de ces accords et j'abonde dans le sens des déclarations de principe, dans la mesure où mes responsabilités l'autorisent et des possibilités que le Québec possède de concourir aux réalisations.

Il est facile de conclure des ententes et nous savons qu'elles sont nécessaires, car nous transportons aux situations d'urgence de guerre nos concepts et règles administratives de temps normal. Il me semble cependant, que l'amitié, la parenté, les rapports généreux qui lient la population du Québec à la population du Maine, du Vermont, du Massachusetts, du New Hampshire et de New York, devraient rendre ces ententes efficaces par des réalisations concrètes aussi prochaines que possible.

Je m'empresse d'ajouter que ces sentiments s'adressent aussi à la population des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui sont représentées aussi.

Vous le savez sans doute, le Québec s'est engagé en 1970 dans la réalisation d'un programme quinquennal d'organisation des mesures d'urgence conformément à l'étude Phénix produite par le gouvernement du Canada en collaboration avec les provinces.

Nous le constatons, les objectifs de ce programme touchent aux matières de l'entente entre nos pays, mais ce que je veux remarquer, c'est qu'il s'agit d'un programme qui ne sera complété que dans cinq ans. Aussi, nous pouvons vous communiquer à quels endroits des choses ont été accomplies et sont immédiatement utilisables et la date approximative de la réalisation des autres mesures. J'ajoute qu'il serait sans doute possible, avec l'accord bienveillant de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada, de hâter l'exécution de certaines mesures si vous le considériez essentiel.

Je vous remercie et souhaite à tous, messieurs, les meilleurs succès dans vos travaux et je vous invite bien cordialement à la réception de 17h00, au Café du parlement.

La planification

La Direction de la planification et formation a participé, en plus de la réunion du 7 décembre avec M. Denis Amyot, à une réunion tenue à Québec pour les besoins de l'équipe de gestion et de contrôle de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU), les 2 et 3 juin. Elle a visité les 8 zones de la Protection civile à deux reprises pour l'application des normes de gestion et de contrôle dans le Québec.

La directive concernant l'assistance de la Protection civile en temps de paix a été refaite et augmentée de nombreux renseignements. Elle fera l'objet d'une distribution beaucoup plus large en 1971. (municipalités, ministères, organismes, etc).

Les archétypes des plans d'urgence municipaux ont été refaits en entier, traduits en langue anglaise et améliorés considérablement. Les archétypes des plans de bien-être et de santé n'ont pas encore paru, tandis que la définition des politiques nécessaires à l'évacuation et aux abris n'est pas suffisamment avancée pour permettre la confection des plans.

La programmation, mise au point à l'égard de chaque zone, revue à deux reprises au cours de l'année, a produit une majoration importante des réalisations en plans municipaux et en formation, puisque 170 municipalités nouvelles entreprenaient l'organisation des mesures d'urgence en acceptant par résolution un plan de base. Il s'élaborait 1016 plans (annexes) d'opération d'urgence de service, 353 revisions et refontes des anciens plans, tandis que la formation atteignait par des cours, conférences et exercices 6,349 personnes.

L'action de la Protection civile auprès du gouvernement, a surtout constitué en des séances d'information et réunions de comité avec les organismes et ministères: la Sûreté du Québec, les ministères des Terres et Forêts, Transports, Industrie et Commerce, Voirie, Travaux publics, Travail, Finances, Richesses naturelles.

Les ministères des Terres et Forêts et des Finances ont nommé un coordonnateur et un comité d'organisation des mesures d'urgence, le ministère des Richesses naturelles a désigné un responsable. Le ministère de l'Agriculture a nommé un coordonnateur à temps plein.

A la demande de M. Raymond Cormier du ministère des Richesses naturelles, la Protection civile a préparé un projet de plan d'urgence, qui serait mis au point avec les intéressés en 1971.

État de la planification municipale

Les municipalités citées ont un plan de base, plus les plans d'opération des services mentionnés:

ZONE 1

Cadillac	Saint-Placide-de-Béarn
Lorrainville	Témiscamingue
Matagami	
Amos	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et de radioprotection)
Barraute	(le siège d'urgence et le service d'information)
Evain (village)	(le siège d'urgence)
La Sarre	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de police)
Malartic	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Noranda	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de santé, de police et de radioprotection)
Notre-Dame-du-Nord	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de radioprotection)
Rouyn	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de santé, de police et de radioprotection)
Saint-Bruno-de-Guigues	(le siège d'urgence, les services des communications, et de l'information)
Senneterre	(le siège d'urgence et le service d'information)
Val-d'Or	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie et de sauvetage)
Ville-Marie	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et d'incendie)

ZONE 2

Anse-Saint-Jean	
Colombier	
Godbout	
Grandes-Bergeronnes (village)	
Jonquière (paroisse)	
Larouche (village)	
Laterrière (village)	
Les Escoumins	
Notre-Dame-de-la-Doré	
Sacré-Coeur (village)	
Sacré-Coeur (paroisse)	
Sault-au-Mouton	
Saint-Ambroise (paroisse)	
Sainte-Anne-de-Portneuf	
Saint-David-de-Falardeau	
Saint-Fulgence (village)	
Sainte-Hedwidge	
Saint-Honoré (village)	
Saint-Luc-de-Laval	
Saint-Paul-du-Nord	
Saint-Prime (village)	
Tadoussac	
Alma	(10 services, plan presque complet)
Arvida	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection, de sauvetage et de main-d'oeuvre)
Bagotville	(le siège d'urgence, les services des communications et de police)
Baie-Comeau	(le siège d'urgence, les services d'information et de police)
Chapais	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de radioprotection)
Chibougamau	(le service de police)
Chicoutimi	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de bien-être, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Chicoutimi-Nord	(le siège d'urgence, les services de police et d'incendie)
Chicoutimi (paroisse)	(le siège d'urgence et le service des communications)
Chute-aux-Outardes (village)	(le siège d'urgence, les services d'information, de radioprotection, de sauvetage et d'approvisionnement)
Desbiens	(le siège d'urgence et le service des communications)
Dolbeau	(le siège d'urgence, les services des communications, de police et de radioprotection)
Forestville	(11 services, plan presque complet)
Hauterive	(le siège d'urgence, les services d'information, de police et d'approvisionnement)
Hébertville	(le siège d'urgence et le service de police)
Hébertville-Station	(le siège d'urgence)
Jonquière (ville)	(le siège d'urgence, les services d'information, de police, de radioprotection et de main-d'oeuvre)
Kénogami	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie, de radioprotection, de main-d'oeuvre et du transport)
Mistassini	(le siège d'urgence, les services des communications et de radioprotection)
Normandin (village)	(le siège d'urgence, les services des communications et d'approvisionnement)
Petit-Saguenay	(le siège d'urgence)
Pointe-Lebel	(le siège d'urgence, les services d'information, de santé, de sauvetage et d'approvisionnement)
Port-Alfred	(le siège d'urgence, les services d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Ragueneau (paroisse)	(le siège d'urgence, les services d'information, de bien-être, de police, d'incendie, de sauvetage et de main-d'oeuvre)
Rivière-du-Moulin	(le siège d'urgence, les services des communications et de police)
Roberval	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et d'incendie)
Saint-Ambroise (village)	(le siège d'urgence, les services des communications et demain-d'oeuvre
Saint-Bruno (village)	(le siège d'urgence)

Saint-Coeur-de-Marie	(le service des communications)
Saint-Félicien	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Gédéon (village)	(le siège d'urgence)
Saint-Jérôme (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, de police et de radioprotection)
Sept-Iles	(le siège d'urgence et le service de police)
Taché (Canton)	(le siège d'urgence, les services des communications et de police)

ZONE 3

Anse-au-Griffon	
Cap-d'Espoir	
Cloridorme	
Grande-Vallée	
L'Islet	
Lac-au-Saumon	
Lac-des-Aigles	
Les Méchins	
Luceville	
Maria (village et paroisse)	
Matane	
Mont-Carmel	
Mont-Joli	
Murdochville	
New Carlisle	
Newport	
Price	
Rimouski Est (Village)	
Amqui	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Bonaventure (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services de génie et du transport)
Cabano	(11 services, plan presque complet)
Cap-Chat	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Caplan (village et paroisse)	(10 services, plan presque complet)
Carleton-sur-Mer	(12 services, plan presque complet)
Carleton-Centre	
Causapscal	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie et de génie)
Chandler	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie, de radioprotection et de main-d'oeuvre)
Dégelis	(11 services, plan presque complet)
Gaspé	(le siège d'urgence, les services d'information et de main-d'oeuvre)
Grande-Rivière (village et paroisse)	(le siège d'urgence et le service de radioprotection)
La Pocatière	(11 services, plan presque complet)
Mont-Louis (village)	(le siège d'urgence)
New Richmond	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de main-d'oeuvre)
Notre-Dame-du-Lac	(11 services, plan presque complet)
Nouvelle (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, d'approvisionnement et de main-d'oeuvre)
Paspébiac (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Percé (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de radioprotection et de main-d'oeuvre)
Rimouski	(les services de police et d'incendie)
Rivière-du-Loup	(11 services, plan presque complet)
Sayabec	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Alexandre (village)	(10 services, plan presque complet)
Rivière-au-Renard	
Saint-Alexis-de-Matapédia (paroisse)	
Sainte-Anne-des-Monts	
Saint-Antonin (paroisse)	
Saint-Benoit-Joseph-Labre (village)	
Saint-Eleuthère	
Sainte-Hélène	
Saint-Jean-Port-Joli	
Saint-Léon-le-Grand (village)	
Saint-Maurice (paroisse)	
Saint-Narcisse (paroisse)	
Saint-Omer (paroisse)	
Saint-Pacôme (village)	
Saint-Siméon	
Sainte-Thérèse	
Tourville	
Trinité-des-Monts (paroisse)	
Val-Brillant	

Saint-Cyprien	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Fabien	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Hubert (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie, de garde civile et du transport)
Saint-Jean-de-Dieu (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie, de sauvetage, d'approvisionnement et du transport)
Saint-Laurent-de-Matapédia (paroisse)	(le siège d'urgence)
Saint-Pamphile	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Pascal	(10 services, plan presque complet)
Sainte-Perpétue	(le siège d'urgence et le service des communications)

ZONE 4

Québec	
Sainte-Catherine	
Baie-Saint-Paul	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Beauceville	(le siège d'urgence et le service des communications)
Beauceville-Est	
Beauport	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie et de sauvetage)
Beaupré	(le siège d'urgence, les services des communications,d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Bélair	(le siège d'urgence, les services d'information, d'incendie et de génie)
Cap-Saint-Ignace	(9 services, plan presque complet)
Charlesbourg	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Charny	(10 services, plan presque complet)
Château-Richer	(le siège d'urgence, les services des communications et d'incendie)
Clermont	(le siège d'urgence, les services des communications, de police et de sauvetage)
Courville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de génie)
Donnacona	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de génie, de radioprotection et de sauvetage)
Duberger (maintenant Québec)	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie et de sauvetage)
Giffard	(le siège d'urgence, les services de police et d'incendie)
Lac-Etchemin	(le siège d'urgence, les services des communications, de radioprotection et de sauvetage)
L'Ancienne-Lorette	(9 services, plan presque complet)
Ancienne-Lorette (maintenant Sainte-Foy)	
L'Ange-Gardien	(le siège d'urgence)
Lauzon	(le siège d'urgence, les services d'information, de police, d'incendie, de génie, de radioprotection et de sauvetage)
Lévis	(le siège d'urgence, les services d'information, de police et d'incendie)
Loretteville	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie, de génie et de sauvetage)
La Malbaie	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Montmagny	(plan complet)
Montminy	(le siège d'urgence)
Montmorency	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de génie)
Neufchatel (maintenant Québec)	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de génie)
Notre-Dame-des-Laurentides	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de génie, de radioprotection et de sauvetage)

Notre-Dame-de-Portneuf	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie et de sauvetage)
Orsainville	(le siège d'urgence, le service de police)
Pont-Rouge	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Agapitville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie et de sauvetage)
Sainte-Agathe (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de sauvetage)
Saint-Augustin	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Basile-Sud (village)	(le siège d'urgence)
Saint-Casimir (village)	(le siège d'urgence, les services d'incendie et de sauvetage)
Sainte-Croix (village)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie et de sauvetage)
Saint-Damien-de-Buckland (parcisse)	9 services, plan presque complet)
Saint-Emile	(le siège d'urgence)
Saint-Fabien-de-Panet (paroisse)	(le siège d'urgence et le service d'incendie)
Saint-Félix-du-Cap-Rouge	(le siège d'urgence, les services d'incendie et de génie)
Sainte-Foy	(les services des communications et de radioprotection)
Saint-François	(le siège d'urgence, les services d'information et d'incendie)
Saint-Georges Saint-Georges-Ouest	(10 services, plan presque complet)
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	(le siège d'urgence)
Saint-Jean-Chrysostome	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie et de sauvetage)
Saint-Jean-de-Boischatel	(le siège d'urgence)
Saint-Joseph	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection, de sauvetage et de main-d'oeuvre)
Sainte-Justine	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Marc-des-Carrières	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Sainte-Marie Sainte-Marie (paroisse)	(10 services, plan presque complet)
Saint-Martin	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Michel (village)	(le siège d'urgence et le service d'incendie)
Saint-Philémon (paroisse)	(le siège d'urgence et le service d'incendie)
Saint-Prosper	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Raphaël	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de bien-être, de santé, de police, d'incendie, de génie et de radioprotection)
Saint-Raymond Saint-Raymond (paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de génie, de radioprotection et de sauvetage)
Saint-Romuald-d'Etchemin	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie et de génie)
Saint-Sylvestre (village)	(le siège d'urgence et le service des communications)
Sainte-Thérèse-de-Lisieux	(le siège d'urgence, les services de police et d'incendie)
Sillery	(le siège d'urgence)
Vanier	(le siège d'urgence, les services de police, d'incendie et de sauvetage)
Villeneuve	(le siège d'urgence, les services des communications et de police)

ZONE 5

Arthabaska	
Bromont	
Cookshire	
Courcelles (paroisse)	
Knowlton (village)	
La Guadeloupe (village)	
Lennoxville	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	
Rock Forest	
Robertsonville (village)	
Roxton Falls (village)	
Saint-Germain-de-Grantham	
Saint-Méthode-de-Frontenac	
Stratford-Centre	
Sutton	
Warwich	
Weedon-Centre (village)	
Asbestos	(10 services, plan presque complet)
Bedford	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de bien-être, de radioprotection, de sauvetage et du transport)
Bernierville	(le service des communications)
Black-Lake	(le siège d'urgence, les services des communications et de radioprotection)
Bromptonville	(le siège d'urgence)
Coaticook	(le service des communications)
Cowansville	(10 services plan presque complet)
Danville	(le siège d'urgence)
Disraëli	(le siège d'urgence et le service des communications)
Drummondville	(le siège d'urgence les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de génie)
East Angus	(le siège d'urgence, les services des communications, de radioprotection, d'approvisionnement et de main-d'oeuvre)
Farnham	(le siège d'urgence, le service des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Granby	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de police)
Iberville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Lac-Mégantic	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de radioprotection)
Magog	(10 services, plan presque complet)
Plessisville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et de radioprotection)
Princeville	(le siège d'urgence et le service des communications)
Richmond	(le siège d'urgence)
Saint-Joseph-de-Coleraine	(le siège d'urgence)
Sherbrooke	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de sauvetage)
Thetford Mines	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et sauvetage)
Valcourt (village)	(les services des communications et de l'information)
Victoriaville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et de main-d'oeuvre)
Waterloo	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, de radioprotection et de l'approvisionnement)
Windsor	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de génie et de radioprotection)

ZONE 6

Baie-de-Shawinigan	
La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac	
Saint-Alexis-des-Monts	
Saint-Bonaventure	
Saint-Justin	
Sainte-Marthe	
Saint-Maurice	
Saint-Michel-des-Saints	

ORGANIGRAMME DE LA PROTECTION CIVILE DU QUÉBEC

MINISTRE RESPONSABLE - - - - - - - - - - - - **Conseiller spécial**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **(directeur des programmes)**

--Secrétaire principale

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

--Secrétaire

Attaché d'administration
Agent d'administration
Magasinier principal
Commis-magasinier-chauffeur
Commis-magasinier
Opérateur de machine à polycopier
Sténo-dactylo
Sténo-dactylo
Sténo-dactylo

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (programmes)

--Secrétaire

PLANIFICATION

Chef Planification Sec. min.
Chef Planification Sec. mun.
Adjoint à la planification
Agent d'information
Chef Section Abris et radioprotection
Adjoint section Abris et radioprotection
Adjoint section télécommunications
Inspecteur Technicien Télécommunications
Secrétaire
Sténo-dactylo

FORMATION & EXERCICES

Chef Formation et Exercices
Chef adj. Formation
Chef adj. Exercices
Instructeur Senior
Instructeur
Technicien (aide audio-visuel)
Sténo-dactylo

RÉGION 1
Directeur régional
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo
Sténo-dactylo

RÉGION 2
Directeur régional
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo
Sténo-dactylo

RÉGION 3
Directeur régional
Dir. rég. adjoint
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Commis de bureau
Sténo-secrétaire
Sténo-dactylo

RÉGION 4
Directeur régional
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo
Sténo-dactylo

RÉGION 5
Directeur régional
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo

RÉGION 6
Directeur régional
Dir. Rég. adj.
Off. de Formation
Agent d'administration
Secrétaire
Agent de bureau
Sténo-dactylo

RÉGION 7
Directeur régional
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo

RÉGION 8
Directeur régional
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de bureau

Métro-Sud
Dir. rég. adj.
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo

Métro-Centre
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo

Métro-Nord
Off. de Planification
Agent de liaison
Agent de liaison
Sténo-dactylo

CONVERSION

ZONES 1970	RÉGIONS ADM. 1971	APPELLATION
No 1	No 8	Nord-Ouest
No 2	Nos 2,9,10	Saguenay - Lac St-Jean, Côte-nord, Nouveau-Québec
No 3	No 1	Bas-St-Laurent Gaspésie
No 4	No 3	Québec
No 5	No 5	Cantons de l'Est
No 6	No 4	Trois-Rivières
No 7	No 7	Outaouais
No 8	No 6	Montréal

ZONE 6 (suite)

Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Saint-Timothée
Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Tite (paroisse)
Baieville	(les services des communications,d'information et du transport)
Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre (paroisse)	
Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre (paroisse)	
Bécancourt	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et du transport)
Berthierville	(les services des communications et de police)
Cap-de-la-Madeleine	(12 services, plan presque complet)
Grand'Mère	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
La Tuque	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et d'incendie)
Louiseville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de police)
Nicolet	(le siège d'urgence, les services des communications, de police et d'incendie)
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	(les services des communications et d'incendie)
Pierreville (village)	(les services des communications et du transport)
Saint-Thomas-de-Pierreville (paroisse)	
Saint-Adelphe (paroisse)	(le service d'incendie)
Sainte-Anne-de-la-Pérade (village)	(le siège d'urgence et le service des communications)
Sainte-Anne-de-la-Pérade (paroisse)	(les services d'incendie et de sauvetage)
Sainte-Anne-d'Yamachiche	(le service d'incendie)
Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Saint-Barthélémi	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Boniface-de-Shawinigan	(le siège d'urgence et le service d'incendie)
Saint-Damien	(le service d'incendie)
Saint-Etienne-des-Grès	(le service des communications)
Saint-François-du-Lac (village)	(les services des communications et du transport)
Saint-Gabriel-de-Brandon	(le siège d'urgence et le service des communications)
Saint-Georges-de-Champlain	(les services des communications et d'incendie)
Saint-Guillaume d'Upton (village et paroisse)	(les services des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Saint-Louis-de-France (paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de radioprotection)
Saint-Narcisse (paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie et de radioprotection)
Saint-Sévérin (paroisse)	(le service d'incendie)
Saint-Stanislas (paroisse)	(le siège d'urgence)
Sainte-Thècle (village)	(les services des communications et d'incendie)
Saint-Tite	(les services des communications, d'information, de police et d'incendie)
Saint-Zéphirin-de-Courval	(le siège d'urgence, les services des communications, de sauvetage et du transport)
Shawinigan	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de genie, de radioprotection, de sauvetage et de main-d'oeuvre)
Shawinigan-Sud	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie et de radioprotection)
Trois-Rivières	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Trois-Rivières-Ouest	(le siège d'urgence et le service d'incendie)
Yamachiche (village)	(le service d'incendie)

ZONE 7

Campbell's Bay	
Gracefield	
Fort-Coulonge	
Low	
Leslie (Huddersfield Clapham)	
Buckingham	(les services de police et d'incendie)
Gatineau	(le service de police)
Hull	(les services de police et d'incendie)
Masson	(le siège d'urgence, les services de police et d'incendie)
Pointe-Gatineau	(le service de police)
Thurso	(le service d'incendie)
Touraine	(le service de police)
Maniwaki	
Quyon	
Sainte-Cécile-de-Masham	
Shawville	
Wakefield (village)	

ZONE 8

Baie-d'Urfé	
Blainville	
Deux-Montagnes	
Dorion	
Hampstead	
Hudson	
Ile-Perrot	
Kirkland	
Lachine	
Montréal-Ouest	
Otterburn Park	
Outremont	
Pincourt	
Acton Vale	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Anjou	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Beaconsfield	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Beauharnois	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Beloeil	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Boucherville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Brossard	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Brownsburg	(les services d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Candiac	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Carignan	(le service du transport)
Chambly	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Charlemagne	(le siège d'urgence et d'information)
Châteauguay-Centre	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Châteauguay (village)	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Contrecoeur (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie et du transport)
Côte-Saint-Luc	(le service de sauvetage)
Delson	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Dollard-des-Ormeaux	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Anne-des-Plaines	
Saint-Donat	
Sainte-Geneviève	
Saint-Henri-de-Mascouche (paroisse)	
Saint-Jacques-de-Montcalm (village)	
Saint-Jérusalem	
Sainte-Julienne (village)	
Saint-Lazare (paroisse)	
Saint-Louis-de-Terrebonne	
Saint-Paul-l'Ermite	
Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	
Saint-Rémi (village et paroisse)	
Senneville	
Terrebonne	

Dorval	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et de sauvetage)
Douville	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Greenfield Park	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Hemmingford (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de sauvetage)
Huntingdon	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Joliette	(les services d'information et d'incendie)
L'Assomption	(les services d'information et de sauvetage)
La Providence	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Lachute	(les services de police, d'incendie et de sauvetage)
Laflèche	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de sauvetage)
Laprairie	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Lemoyne	(le siège d'urgence, les services des communications, de sauvetage et d'incendie)
L'Epiphanie	(le service d'information)
Longueuil	(les services des communications, d'information et de sauvetage)
Lasalle	(le service des communications)
Marieville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
McMasterville (village)	(le service des communications)
Mercier	(le siège d'urgence, les services des communications, de police, d'incendie et de sauvetage)
Montréal-Est	(le service de sauvetage)
Montréal-Nord	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie et de sauvetage)
Mont-Rolland	(les services d'information et de sauvetage)
Mont-Saint-Hilaire	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Napierreville (village St-Cyprien-de-Napierville (paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie et de sauvetage)
Notre-Dame-des-Prairies (paroisse)	(le service d'incendie)
Oka	(le service de sauvetage)
Pierrefonds	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Pointe-Claire	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police et de sauvetage)
Pointe-aux-Trembles	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Rawdon (village)	(les services d'information et de sauvetage)
Rougemont (village et paroisse)	(le service de sauvetage)
Roxboro	(le siège d'urgence, les services des communications et d'information)
Sainte-Adèle	(le service de sauvetage)
Sainte-Agathe-des-Monts	(les services des communications, de police, d'incendie et de sauvetage)
Saint-Amable (paroisse)	(les services des communications et du transport)
Sainte-Anne-de-Bellevue	(le service de sauvetage)
Saint-Antoine-des-Laurentides	(les services d'information, de génie et du sauvetage)
Saint-Basile-le-Grand	(les services des communications, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Saint-Bruno-de-Montarville	(le siège d'urgence, les services des communications, d'incendie, de radioprotection, de sauvetage et du transport)
Sainte-Catherine-d'Alexandrie	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Saint-Césaire	(les services des communications, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Saint-Charles-Borromée (paroisse)	(le service d'information)

Saint-Constant	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Saint-Damase (village et paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Dominique (village)	(les services des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Saint-Eustache	(le service de génie)
Sainte-Hélène (village et paroisse)	(les services de sauvetage, du transport et de communications)
Saint-Hubert	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de sauvetage)
Saint-Hugues (village et paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Hyacinthe	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Saint-Janvier-de-Blainville	(le service d'information)
Saint-Jean	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection, de sauvetage et du transport)
St-Jérôme	(le service d'information)
Saint-Joseph	(le siège d'urgence, les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Joseph-de-Sorel	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Saint-Jude (paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Lambert	(le siège d'urgence, les services des communications et de sauvetage)
Saint-Léonard	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information et de sauvetage)
Saint-Liboire (village et paroisse)	(les services des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Saint-Luc	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Sainte-Madeleine (village)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Ours (ville et paroisse)	(les services des communications, d'information, de sauvetage et du transport)
Saint-Paul-d'Abbotsford (paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Pie (village et paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Saint-Pierre	(le service des communications)
Saint-Roch-de-l'Achigan	(le service d'information)
Sainte-Rosalie (village et paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Sainte-Sophie	(les services d'information et de sauvetage)
Saint-Théodore-d'Acton (paroisse)	(le service de sauvetage)
Sainte-Thérèse	(les services d'information et de sauvetage)
Sainte-Thérèse-Ouest	(les services de police et d'incendie)
Saint-Thomas-de-Joliette	(le service d'information)
Salaberry-de-Valleyfield	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, d'incendie, de radioprotection et de sauvetage)
Sorel	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, de sauvetage et du transport)
Tracy	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, de police, de sauvetage et du transport)
Varennes (village et paroisse)	(le siège d'urgence, les services des communications, d'information, d'incendie, de radioprotection et du transport)
Vaudreuil	(les services des communications, de police, d'incendie, de sauvetage et du transport)
Verchères (village et paroisse)	(les services des communications, de sauvetage et du transport)
Verdun	(les services des communications et de sauvetage)
Westmount	(le service de sauvetage)

Opération de la formation et exercices

Les opérations de formation ont augmenté considérablement en 1970.

FORMATION DONNÉE PAR LES ORGANISATIONS DE ZONES

Les coordonnateurs de zone et les agents de liaison ont organisé et conduit des cours dans les municipalités possédant une organisation de mesures d'urgence.

Au cours de l'année, malgré que le programme ne prévoit maintenant que la formation de noyaux et de cadres, la formation a augmenté de plus de 210%, surtout par le cours d'initiation aux mesures d'urgence donné à 4,101 personnes, les cours d'opérateurs en télécommunications d'urgence et les cours de détection de la radioactivité. A mesure que les plans augmenteront en nombre et en qualité, les besoins en cours et en exercices deviendront plus impérieux.

COURS ET EXERCICES EN 1970

	NOMBRE	PARTICIPANTS
Cours d'opérateurs en télécommunications d'urgence	50	810
Cours de pompiers auxiliaires	5	77
Cours de secourisme	1	42
Cours de policiers auxiliaires	5	84
Cours de détection de radioactivité	21	285
Cours de sauvetage	11	200
Cours d'Initiation aux mesures d'urgence	129	4101
Exercices de sauvetage	12	193
Exercices d'alerte	10	185
Exercices de pompiers auxiliaires	1	26
Exercices de télécommunications	3	147
Séances d'information aux coordonnateurs municipaux et directeurs de services	6	199
TOTAL:	254	6349

FORMATION ORGANISÉE PAR LE BUREAU CENTRAL

En 1970, la Protection civile a organisé un cours de perfectionnement à l'intention du plus grand nombre d'employés. Elle a fait appel pour cela au Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise (COSE).

Ces séances d'études, d'une durée totale de 20 heures, ont porté sur la motivation, le travail en groupe et les communications interpersonnelles. La ferveur du personnel à vivre cette expérience a démontré qu'elle répondait à des besoins vivement ressentis. Les employés ont souhaité que cette formation continue et qu'elle soit accélérée si possible, car elle est de nature à augmenter la qualité des réalisations de la Protection civile.

Le bureau central a aussi formé des instructeurs:

Instructeurs en détection de la radioactivité,
3 cours – 21 examens réussis
Instructeurs en télécommunications,
1 cours – 14 examens réussis

Ces instructeurs, employés à temps partiel par la Protection civile, sont au service des municipalités pour la formation des auxiliaires municipaux.

"DÉMONSTRATION LAFAYETTE"

Le bureau central a préparé avec la collaboration des Forces Armées et de l'Organisation des mesures d'urgence, un exercice de fonctionnement du Siège régional du gouvernement d'urgence (Valcartier). Cet exercice a reçu la désignation dans le cadre de la rencontre USA-CANADA, de "Démonstration Lafayette".

Il consistait en un scénario décrivant des incidents dont l'escalade est le propre d'une crise internationale qui conduisait, en passant par les trois premières phases, à l'alerte générale précédant des explosions nucléaires sur le Québec.

Ainsi les visiteurs ont pu vivre pendant une heure et en raccourci, ce qui pourrait être les périodes d'urgence: crise, attaque, survie et voir le gouvernement d'urgence à l'oeuvre dans le fonctionnement du siège d'urgence. Cet exercice se renouvellera au besoin avec un nombre d'acteurs de plus en plus grand pour des opérations de plus en plus importantes.

FORMATION DU COLLÈGE CANADIEN DES MESURES D'URGENCE

Le bureau central, en collaboration avec les autorités municipales, a envoyé 204 candidats du Québec étudier dans les disciplines suivantes:

Bien-être d'urgence	85
Santé d'urgence	23
Radioprotection	19
Organisation, plans et opération de survie	27
Conférence des maires	27
Autres conférences	23
	204

Services techniques

Les Services techniques ont surtout réalisé dans la section télécommunications et le travail fut accompli pour répondre à la demande causée par le progrès de la planification et de la formation, par de l'entretien, de l'installation et le développement des réseaux des communications d'urgence.

Les réseaux de télécommunications de la Protection civile ont progressé par l'addition de plusieurs postes fixes installés dans différentes municipalités, développant ainsi le réseau de groupe, surtout dans les zones (5) de Sherbrooke et (6) Trois-Rivières. L'an dernier il se trouvait environ 70 postes radios dans les municipalités, cette année on compte plus de 80 postes.

Le réseau de coordination des Services de police et pompiers dans la région de Sherbrooke (zone 5) est presque terminé et l'on peut dire que ce réseau fonctionne à 80%. Il sera terminé d'ici quelques mois. Le retard est causé par des difficultés techniques que le service est à résoudre par des essais.

L'entretien des appareils radios a été exécuté pour une bonne part par les techniciens de la Protection civile. Afin de diminuer les coûts des contrats de service pour l'année 1971-72, l'entretien par les techniciens, surtout dans les régions de Québec et de Montréal, augmentera sensiblement.

La portée des réseaux de télécommunications s'est étendue par l'installation de nouveaux postes. Le personnel n'a pas augmenté mais a subi une perte en la personne du directeur du service. Afin de ne pas augmenter le personnel et d'obtenir un service de même qualité, voire amélioré, des démarches sont entreprises auprès du ministère des Communications afin d'y intégrer les services techniques de la Protection civile. Cela permettrait une meilleure répartition des tâches avec le personnel existant. Cela ne contrarierait d'aucune façon la Protection civile dans ses rôles de planification, formation et coordination de l'organisation des mesures d'urgence.

Le service a contribué à la formation, comme par le passé, en collaboration avec le Service de la formation, en donnant des cours de formation d'instructeurs d'opérateurs radios au niveau municipal.

Le service a participé à l'élaboration de plans d'urgence, à titre de consultant à différents comités de communications civiles d'urgence, au Collège canadien des mesures d'urgence.

Radioprotection

La planification de la radioprotection a connu un progrès considérable en 1970, puisque soixante-deux municipalités se sont dotées d'un plan.

Ces plans pourvoient à la nomination d'un directeur du service de radioprotection, d'un directeur adjoint, d'un analyste et de dépisteurs. Ils désignent des édifices qui seraient utilisés comme postes de détection en cas de guerre nucléaire. 449, postes ont été désignés jusqu'à ce jour.

Les instruments radiologiques nécessaires aux postes ont été remis aux 29 municipalités suivantes au cours des visites de l'agent de radioprotection du bureau central, accompagné de l'agent de liaison du groupe:

ZONE 4

Donnacona
Saint-Marc-des-Carrières
Saint-Raymond
Ancienne-Lorette
Beaupré
Charny
Lauzon
Saint-Damien
Saint-Raphaël
Montmagny
Cap-Saint-Ignace
Lac-Etchemin
Saint-Georges
Saint-Georges-Ouest
Saint-Joseph-de-Beauce
Notre-Dame-des-Laurentides
Baie-Saint-Paul
Charlesbourg

ZONE 5

Thetford Mines
Black-Lake
Asbestos
East Angus
Magog
Plessisville
Lac Mégantic
Cowansville
Windsor
Bedford
Waterloo

Conformément aux directives de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada, 25% des radiamètres à faible et à forte intensité ont été envoyés en rotation, au dépôt de Canadian Admiral, pour vérification.

Les techniciens des Services techniques au bureau central ont vérifié au-delà de 2,400 dosimètres et chargeurs de dosimètre au cours de 1970.

L'information

Cette année l'information a entrepris des mesures en vue de réaliser avant 1975, les objectifs du plan quinquennal: l'information nécessaire à l'autoprotection de chacun des citoyens du Québec, plutôt que de se limiter à la publicité de l'organisme de la Protection civile.

L'agent d'information, M. Gilles Trudel, avec l'aide des coordonnateurs de zone, a fait l'inventaire de la documentation entreposée à travers le Québec, afin d'établir le programme de production et de diffusion des renseignements généraux, des plans d'urgence familiaux etc, en tenant compte des stocks de documents et films valides.

L'intention est de stocker les renseignements au plus près des besoins, pour que les services municipaux l'aient à portée de la main pour distribution; en période normale suivant un programme, en période de crise diplomatique suivant les instructions d'urgence du gouvernement.

Six réunions des directeurs d'information et responsables municipaux ont été tenues à titre d'expérience dans la zone 4, au bénéfice de 102 personnes, pour l'étude d'un programme d'information à appliquer au cours du temps de paix, et l'étude des rôles du service d'information auprès du gouvernement municipal en état d'urgence au cours des périodes d'attaque et de survie.

Ces réunions ont eu lieu à: Donnacona, pour le groupe 411; Charlesbourg, 412; Baie-Saint-Paul, 421; Saint-Georges-de-Beauce, 461; Lévis, 441; Montmagny, 451. Elles continueront dans les autres zones à mesure que les services d'information d'urgence s'implanteront en nombre suffisant.

Quelques démarches ont été entrepr. ses auprès du Service d'information et de publicité du Québec en vue de la planification d'urgence et de la programmation de l'information.

A l'occasion de la réunion du 21 septembre à Arnprior, M. A.M. Stirton, chef de la Division de planification de l'information au public, de l'O.M.U., a demandé et obtenu l'autorisation gracieuse de traduire en langue anglaise, en vue de le distribuer aux autres provinces, un ouvrage sur l'information préparé par la Protection civile du Québec.

Administration et finance

ADMINISTRATION

Les services administratifs ont été l'objet d'une réorganisation en 1970. Ils furent déménagés de Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, au bureau central à Québec.

Dans le but d'obtenir un meilleur contrôle, d'améliorer les procédés, de parvenir à une plus grande efficacité, de nouvelles directives ont été données et elles ont produit les résultats attendus.

La visite des bureaux de zone et les rencontres de M. Bernard A. Corbo, directeur du service, avec leur personnel ont permis d'appliquer des mesures de corrections et d'améliorer sensiblement les conditions de travail de l'administration.

ÉQUIPEMENT

Dans la plupart des zones la propriété à toute fin pratique des autopompes, des camions de sauvetage, avec l'équipement, a été transportée aux municipalités, en accord avec les résolutions des conseils municipaux et les engagements de la Protection civile envers l'Organisation des mesures d'urgence. Les municipalités ont nommé des responsables et se sont engagées à assumer les coûts d'opération et d'entretien.

BUDGET 1969-70

Le budget de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1970, était de $1,514,400.00, se composait des contributions:

Gouvernement du Canada	$963,700.00
Gouvernement du Québec	$477,500.00
Municipalités	$ 73,200.00

Dans la réalisation du plan quinquennal fondé sur l'étude Phénix, la contribution que les municipalités auraient à payer devenait si minime, qu'il était plus pratique de l'abolir dès que possible, à compter de l'exercice 1971-72.

Le Service des mesures d'urgence du ministère des Affaires sociales

Directeur: **M. RAYMOND GENDRON**

L'année débuta par un mandat spécial du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, Sc. rendant le directeur responsable de la mission d'inspection sur la sécurité dans les hôpitaux privés et les établissements de bien-être. Cette inspection fut poursuivie sans relâche dès le début de janvier jusqu'à la fin de mai. En tout, 560 établissements furent visités dont 395 du bien-être et 165 de la santé. Un rapport statistique ainsi qu'un rapport commenté furent remis à M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales. Le rapport commenté a été déposé à l'Assemblée Nationale.

Cette mission démontra jusqu'à quel point il est important et nécessaire, pour les Services de Santé et de Bien-être d'urgence, de veiller à ce que les plans d'évacuation en cas de désastre soient bien préparés par chacun des établissements; que des exercices aient lieu régulièrement afin de vérifier la valeur des plans et d'assurer l'entraînement du personnel.

Le service fut appelé à coordonner des activités de différents services du ministère à l'occasion du festival "Pop" de Manseau. A cet effet, une négociation en étroite collaboration avec les ministères de la Justice, celui du Travail et de la Main-d'oeuvre ainsi que de l'Agriculture fut entreprise, dans le but de déterminer les normes de salubrité devant être respectées par les organisateurs, afin qu'un permis puisse être émis par le ministère du Revenu. Ce festival fut l'occasion, pour le Service Santé d'urgence, de faire un exercice concret du centre avancé de traitement puisque, durant l'opération qui a duré quarante-huit heures, au delà de 600 personnes furent traitées pour désintoxication ou encore pour des blessures légères.

De plus, l'Ambulance St-Jean ainsi que le "Drug Aid" traitèrent, en dehors du centre avancé de traitement, quelque 300 personnes pour de légères blessures et ont surveillé certaines personnes qui avaient commencé à prendre de la drogue.

Au cours de l'été, la collaboration du service fut assurée au Haut-Commissariat des Sports pour l'assister dans l'organisation médicale sportive à l'occasion des jeux d'été régionaux, soit à deux endroits: Montréal et Rivière-du-Loup. Cette contribution nous permit également d'entretenir des relations plus étroites avec différentes brigades de l'Ambulance St-Jean nous permettant ainsi d'éprouver nos relations afin d'être ensemble prêts à rendre service en tout temps.

A la fin de septembre, un exercice d'évacuation des plus importants a eu lieu à Montréal, puisqu'il s'agissait de l'évacuation de l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire dans quelque neuf autres hôpitaux du même secteur, soit le secteur ouest de Montréal. Cet exercice a permis à neuf hôpitaux de s'entraîner à la réception d'urgence, de mettre en pratique leurs propres plans d'évacuation autant que leurs procédés d'admission d'urgence.

Il s'agissait de l'évacuation de quelque 175 patients de l'hôpital Lakeshore, ainsi que les résidents du Weredale Home lieu d'une explosion simulée, ajoutant de ce fait quelque 25 victimes aux 40 patients du Lakeshore General Hospital attendus par le Reddy Memorial Hospital. Des enseignements importants furent tirés de cet exercice et tous ceux qui y ont participé, les institutions et leur personnel, les directeurs de zone de la Protection civile qui agissaient comme observateurs, furent enchantés de leur expérience.

L'évacuation des 187 patients de l'Aide à la Femme au pavillon Saint-Vallier de l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, en collaboration avec les membres de l'Ambulance Saint-Jean et la Cie Baillargeon Express, est une opération qui a servi d'exercice et a permis de constater, avant tout et une fois de plus, la nécessité d'utiliser des moyens de communication adéquats pour de telles manoeuvres, et aussi d'étudier les précautions spéciales à prendre lorsqu'il s'agit d'évacuer un établissement pour personnes âgées.

Le service a rédigé un plan provincial: le Service Santé d'urgence, mais à la suite de l'intégration des ministères de la Santé et de la Famille et du Bien-être social en celui des Affaires sociales, il doit être réexaminé en fonction des nouvelles structures.

Le service a dirigé 17 candidats aux cours de planification en matière de santé dans la collectivité, ainsi que 66 candidats à différents cours de bien-être au Collège canadien des mesures d'urgence.

Le service s'est également acquitté de ses responsabilités quant aux inspections du matériel de secours entreposé à différents endroits dans la province. Quelques journées d'études concernant le

rôle des services de santé d'urgence furent tenues à différents endroits: l'Institut Marguerite d'Youville, au CEGEP de Kénogami-Jonquière, au CEGEP de Joliette, au CEGEP de Rimouski, etc...

Le directeur du service a également assisté à la conférence nationale sur les services de santé d'urgence ainsi qu'à la conférence nationale sur les services de bien-être d'urgence.

Les mesures d'urgence du ministère de l'Agriculture

Coordonnateur: **M. ÉLOI GUILLEMETTE, agronome**

Dans son souci de se doter d'une organisation des mesures d'urgence, le ministère de l'Agriculture a créé au mois de mars 1970 le poste de de coordonnateur des mesures d'urgence.

Les premiers mois ont été consacrés à l'étude de la documentation concernant les mesures d'urgence en relation avec l'organisme de la Protection civile, le ministère fédéral et l'O.M.U. du Canada.

Après le cours no 1141 au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior, "Organisation, Plans et Opérations en Survie Nationale", l'examen des besoins du ministère et de ses ressources en fonction de ses responsabilités d'urgence, est entrepris. Ces études ont pour but d'élaborer un programme dont l'échéance coinciderait avec celle du programme quinquennal de l'organisation des mesures d'urgence fondé sur l'étude Phénix et qui débuterait dès avril 1971.

Secourisme-routier

Au début de 1963, le Coordonnateur de la Protection civile, à la demande du Lieutenant-gouverneur en Conseil, institua un service de secourisme-routier pour secourir les victimes d'accidents de la route dans des régions où les moyens de secours étaient presque inexistants.

Pour accomplir ce mandat, la Protection civile fit appel à l'Ambulance Saint-Jean, organisme de bienfaisance reconnu, pour donner les premiers soins et s'occuper du transport des blessés. Une entente officielle fut alors conclue entre la Protection civile et l'Ambulance Saint-Jean pour l'administration et l'opération des postes de secours ambulanciers.

L'Ambulance Saint-Jean dessert les endroits suivants:

POSTES DE SECOURS	ROUTES
1. L'Étape	Nos 54 et 54 A
2. Laurier-Station	No 20
3. Drummondville	No 20
4. Parc Chibougamau	No 55
5. Baie-Trinité	No 15
6. La Tuque	No 19

(Des études et des préparatifs se font pour l'établissement de deux autres postes.)

Les endroits sont choisis à la demande et sur les indications de la Sûreté du Québec qui fait état de la fréquence des accidents et du manque de moyens de secours.

Le caractère particulier de ce service empêche l'Organisation des mesures d'urgence du Canada d'accorder des subventions. C'est le gouvernement du Québec qui assume tous les frais. Il est rendu possible par le concours bénévole des ambulanciers de Saint-Jean.

Ce service ne fonctionne que du vendredi soir au lundi matin. Il secourt les victimes d'accidents de la route ou de maladies.

Au cours de l'année, une assemblée des représentants des deux organismes a étudié en vue de faire des recommandations sur les moyens d'améliorer le fonctionnement, de normaliser les voitures ambulances et l'équipement. Cette rencontre a été des plus fructueuses et promet le meilleur rendement dans l'intérêt des victimes des accidents de la route, ainsi que le meilleur concours de tous les intéressés.

Le service a entrepris en collaboration une étude en vue de l'établissement d'un service-secours aux usagers sportifs de moto-neige et il étendra prochainement ses consultations auprès des organismes gouvernementaux et privés.

Il faut conclure que l'année 1970 fut pour le personnel de l'Ambulance Saint-Jean une année exceptionnelle de dévouement dans l'administration des secours. Les statistiques démontrent bien la valeur pratique de ce service, que tout le personnel Saint-Jean soit félicité pour son succès.

SERVICE DE SECOURISME-ROUTIER

ACTIVITÉS DU PLAN SECOURISME-ROUTIER – PROTECTION CIVILE ET BRIGADE AMBULANCIÈRE ST-JEAN

DU 1er JANVIER 1970 AU 31 DÉCEMBRE 1970

DÉTAILS	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
Nombre d'appels	16	16	14	10	17	26	28	28	21	24	18	20	238
Milles parcourus	4714	3960	4088	3550	4814	5157	4695	5459	4558	5239	4849	4417	55,500
Blessés secourus au poste, sur la route, non-évacués	1	0	0	2	2	1	7	22	5	2	3	2	47
Morts à l'arrivée des secouristes	0	0	3	0	1	0	2	3	0	2	1	1	13
Morts en route	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évacuation de patients	5	1	2	2	2	1	1	0	1	4	2	0	21
Événements sportifs	0	1	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	5
Blessés secourus au poste, sur la route et transportés	16	19	19	10	18	40	46	30	26	33	22	20	299

STATISTIQUES DEPUIS LE DÉBUT DU SERVICE DE SECOURISME-ROUTIER

du 14 juin 1963 jusqu'au 31 décembre 1970

DÉTAILS	14 juin 63 31 déc. 63	1 janv. 64 31 déc. 64	1 janv. 65 31 déc. 65	1 janv. 66 31 déc. 66	1 janv. 67 31 déc. 67	1 janv. 68 31 déc. 68	1 janv. 69 31 déc. 69	1 janv. 70 31 déc. 70	TOTAL
Nombres d'appels	97	109	117	105	127	167	185	238	1,145
Milles parcourus	26,805	31,880	28,445	32,453	36,000	38,965	50,521	55,500	300,569
Blessés secourus au poste, sur la route, non évacués	37	19	47	151	46	57	46	47	450
Blessés secourus au poste, sur la route et évacués	107	182	194	152	230	284	251	299	1,699
Morts à l'arrivée des secouristes	9	7	14	15	12	13	17	13	100
Morts en route	5	0	1	0	0	0	0	0	6
Évacuation de patients	0	0	2	3	8	10	9	21	53
Événements sportifs	2	4	6	4	4	4	4	5	33

L'assistance de la Protection Civile

Au cours de l'année 1970 la Protection civile du Québec, dans son rôle de coordination des mesures d'urgence, a aidé dans les circonstances suivantes:

- Recherches en forêts	14
- Incendies	2
- Noyades	2
- Recherches de personnes disparues	4
- Inondations	4
- Evacuation de personnes en danger	2
- Evacuation durant inondation	1
- Assistance Sûreté du Québec	2
- Feux de brousse	1
- Pénurie d'eau potable	1
- Bris de tuyaux d'aqueduc	1
- Dépistage de radiation de radium	1
- Sauvetage maritime	1
- Assistance au cours de démonstrations sportives et artistiques	5
- Panne d'électricité	1
- Assistance aux Pouvoirs publics	1

La diminution annuelle des demandes d'assistance à la Protection civile est un indice de succès dans la poursuite de l'objectif: des organisations de mesures d'urgence municipales fortes.

Table des matières

Direction générale 3

Résumé de l'allocution de Me Choquette 4

Communiqué de la Protection civile 5

Le Collège canadien des mesures d'urgence 6

Allocution de Me Jérôme Choquette 7

La planification 8

Organigramme de la Protection civile du Québec 14

Opération de la formation et exercices 20

Services techniques 21

Radioprotection 21

L'information 22

Administration et finance 22

Le Service des mesures d'urgence du ministère des Affaires sociales 23

Les mesures d'urgence du ministère de l'Agriculture 24

Secourisme routier 24

L'assistance de la Protection civile 27